



Ville de L'Épiphanie

PROJET D'ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2017

19 heures

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance
- 1.2 Résolution approuvant le procès-verbal des séances d'août 2017
- 1.3 Résolution autorisant le paiement des comptes du mois d'août 2017 et approuvant le journal des déboursés incluant les dépenses autorisées en vertu du règlement 370
- 1.4 Résolution approuvant le regroupement et l'intégration d'offices municipaux d'habitation dans Lanaudière avec l'Office municipal d'habitation de L'Épiphanie

2. TRANSPORTS

3. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 3.1 Résolution acceptant l'offre de service de Beaudoin Hurens quant au soutien technique pour la recherche des eaux parasites dans le réseau sanitaire
- 3.2 Résolution acceptant l'offre de service de Hydrophila pour l'établissement d'un diagnostic de la nappe phréatique dans le secteur des rues des Sulpiciens/Charpentier/Picard et 3^e avenue
- 3.3 Résolution approuvant le plan d'intervention modifié en août 2017 relatif au renouvellement des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie
- 3.4 Résolution octroyant le mandat à Léveillé & Gascon arpenteurs-géomètres pour réaliser un plan topographique de l'emprise de la 3^e Avenue et pour la localisation de la conduite de trop-plein du déversoir
- 3.5 Résolution autorisant le paiement de la contribution de la Ville de L'Épiphanie à l'opération « Verdir pour l'Avenir » au Comité Écologique du grand Montréal

4. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 4.1 Résolution approuvant le projet de construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot 4 832 207 au 81, place Carignan dans la zone H-44 et assujetti au PIIA
- 4.2 Résolution acceptant la demande de travaux d'aménagement extérieur (installation d'une clôture) d'un immeuble d'habitation unifamiliale isolée sur le lot 2 364 503 au 167, rue Notre-Dame dans la zone M-30 et assujetti au PIIA
- 4.3 Résolution approuvant la demande de modification du plan d'implantation pour la construction de deux bâtiments d'habitation multifamiliale isolée de 6 logements en projet intégré au 136, croissant du Rivage sur le lot 5 676 419 et assujetti au PIIA

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Résolution autorisant l'installation de nouveaux modules au skatepark

7. RÉGLEMENTATION

- 7.1 Règlement adoptant le règlement numéro 622 autorisant la présentation d'une demande commune de regroupement du territoire de la Ville de L'Épiphanie avec celui de la Paroisse

8. **CORRESPONDANCE ET COMMUNICATION DU CONSEIL**
9. **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
10. **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**



Ville de L'Épiphanie

Projet d'Ordre du jour

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2017

19 heures

Présents :

- Monsieur Steve Plante, maire
- Monsieur Luc-André Biron, conseiller du district 01
- Monsieur Stéphane Amireault, conseiller du district 02
- Madame Manon Leblanc, conseillère du district 03
- Madame Claudette Malenfant, conseillère du district 04
- Monsieur Christian Martel, conseiller du district 05
- Monsieur Michel Ouellet, conseiller du district 06

1. **ADMINISTRATION**

1.1 **Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance**

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

En ajoutant les points suivants :

- 3.4 Résolution octroyant le mandat à Léveillé & Gascon arpenteurs-géomètres pour réaliser un plan topographique de l'emprise de la 3^e Avenue et pour la localisation de la conduite
- 3.5 Résolution autorisant le paiement de la contribution de la Ville de L'Épiphanie au programme « Verdir pour l'Avenir ».

1.2 **Résolution approuvant le procès-verbal des séances d'août 2017**

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

- Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de L'Épiphanie tenue le 22 août 2017 à 19 h
- Séance d'ajournement du conseil municipal de la Ville de L'Épiphanie tenue le 30 août 2017 à 18 h

1.3 Résolution autorisant le paiement des comptes du mois d'août 2017 et approuvant le journal des déboursés incluant les dépenses autorisées en vertu du règlement 370

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Il s'agit d'autoriser le paiement des factures au montant de 51 438,00 \$

Et d'approuver le journal des déboursés totalisant des dépenses pour une somme de 487 722,95 \$

1.4 Résolution approuvant le regroupement et l'intégration d'offices municipaux d'habitation dans Lanaudière avec l'Office municipal d'habitation de L'Épiphanie

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

La ville autorise en principe le projet de regroupement des offices municipaux de la ville de l'Épiphanie, de l'Assomption et des municipalités de la MRC d'Autray conditionnellement à ce que le partage des dépenses soit établi sur une base équitable.

1.5 Résolution approuvant la demande de l'OMH relative à l'ajout de logements subventionnés et autorise le paiement de sa contribution au déficit d'exploitation.

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

La ville de l'Épiphanie autorise le paiement de 10% du déficit d'exploitation de trois nouveaux logements subventionnés sur son territoire.

2. TRANSPORTS

3. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

3.1 Résolution acceptant l'offre de service de Beaudoin Hurens quant au soutien technique pour la recherche des eaux parasites dans le réseau sanitaire

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Pour une somme n'excédant pas 10 000\$

3.2 Résolution acceptant l'offre de service de Hydrophila pour l'établissement d'un diagnostic de la nappe phréatique dans le secteur des rues des Sulpiciens/Charpentier/Picard et 3^e avenue

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

L'offre de service est de 5 500\$ plus taxes

3.3 Résolution approuvant le plan d'intervention modifié en août 2017 pour le renouvellement des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Il s'agit de la dernière version intégrant les données de 2016 relatives aux fuites enregistrées sur le réseau d'aqueduc, ce qui vient modifier l'ordre de priorité des interventions requises sur les réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville. Conséquemment les travaux sur la 3^e avenue se classent au premier rang.

3.4 Résolution octroyant les mandats à Léveillé & Gascon arpenteurs-géomètres pour réaliser un plan topographique de l'emprise de la 3^e Avenue et pour la localisation de la conduite de trop-plein du déversoir

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Au montant de 700 \$, taxes en sus pour le plan topographique de l'emprise de la 3^e Avenue. Et de 450 \$, taxes en sus pour la localisation de la conduite de trop-plein du déversoir

REPORTÉ À L'AJOURNEMENT DU 21 SEPTEMBRE

3.5 Résolution autorisant le paiement de la contribution de la Ville de L'Épiphanie à l'opération « Verdir pour l'Avenir du Comité Écologique du Grand Montréal »

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Contribution de la Ville au montant de 12 500\$.

4. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

4.1 Résolution approuvant le projet de construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot 4 832 207 au 81, place Carignan dans la zone H-44 et assujetti au PIIA

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Selon résolution CCU-2017-09-73 adoptée à leur séance du 5 septembre 2017.

4.2 Résolution acceptant la demande de travaux d'aménagement extérieur (installation d'une clôture) d'un immeuble d'habitation unifamiliale isolée sur le lot 2 364 503 au 167, rue Notre-Dame dans la zone M-30 et assujetti au PIIA

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Selon résolution CCU-2017-09-74 adoptée à leur séance du 5 septembre 2017.

4.3 Résolution approuvant la demande de modification du plan d'implantation pour la construction de deux bâtiments d'habitation multifamiliale isolée de 6 logements en projet intégré au 136 croissant du Rivage sur le lot 5 676 419 et assujetti au PIIA

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Selon résolution CCU-2017-09-76 adoptée à leur séance du 5 septembre 2017.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6. LOISIRS ET CULTURE

6.1 Résolution autorisant l'installation de nouveaux modules au skatepark

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

S.M. services Mini-Excavation inc. au coût de 7 337,89 \$

7. RÉGLEMENTATION

REPORTÉ À L'AJOURNEMENT DU 21 SEPTEMBRE

7.1 Règlement adoptant le règlement numéro 622 autorisant la présentation d'une demande commune de regroupement du territoire de la Ville de L'Épiphanie avec celui de la Paroisse

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Les membres du conseil confirment avoir reçu copie du projet de règlement.
Adoption à la majorité absolue

8. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATION DU CONSEIL

Aucune correspondance provenant d'un ministre du gouvernement du Québec n'est parvenue à la Ville de L'Épiphanie durant le mois d'août 2017.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

10. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

L'ordre du jour n'étant pas épuisé,

Il est Proposé par: _____

Appuyé par: _____

D'ajourner la présente séance au 21 septembre 2017 à 12 h.

Il est ____ h ____.